

L'ATELIER D'ENGRASSEMENT, C'EST PARTI !



L'atelier d'engraissement de cabris de Contamines sur Arve a enfin ouvert ses portes. C'est Gabriel RIMBOUD qui l'a inauguré le lundi 14 mars en emmenant une quinzaine de cabris sous les yeux attentifs des élèves du lycée.

Plusieurs interventions du Syndicat Caprin ont déjà été réalisées auprès des élèves du lycée et de l'équipe enseignante qui est en charge de l'atelier. Un suivi régulier a ainsi été mis en place avec la collaboration du Syndicat.

Deux autres éleveurs ont déjà réservé leur place pour encore une cinquantaine de cabris environ. En espérant que vous soyez nombreux à utiliser cet outil qui est à votre disposition pour engraisser et valoriser vos cabris !



Contacts

Bertrand MARX - 06 20 70 67 15
Christophe SALZARD - 06 70 11 06 30

L'APPEL À COTISATION 2022 EST LANCÉ

Le bulletin d'adhésion est joint à ce Cabriole.

Cette année est marquée par la différenciation entre votre cotisation Syndicat et la cotisation à d'autres organismes comme l'ANPLF ou la FNEC.

Cette modification est expliquée précédemment dans le résumé de l'Assemblée Générale. Nous vous attendons nombreux pour renouveler votre confiance en votre Syndicat ; en espérant que les actions menées et les projets à venir répondent à vos attentes.

Toute l'équipe du Syndicat reste à votre disposition et toutes les remontées du terrain sont importantes à connaître. N'hésitez donc pas à faire parvenir vos remarques ou vos idées à notre animateur.

Nous invitons également toute personne intéressée à participer au Conseil d'Administration à se faire connaître. C'est avec grand plaisir que nous accueillerons les nouveaux venus.

Contact

Yann BEN-ABDELKADER - 06 50 19 15 71
yann.benabdelkader@smb.chambagri.fr

Les dates à retenir

Les 6 et 7 avril
Formation Pathologie en élevage caprin par Nicolas Erhrardt de l'OMACAP

Les 30 avril et 1^{er} mai
Printemps des chèvres



28, rue Louis Haase - BP 55
74230 THONES
Tél : 04 50 32 05 79
contact@chevroton-aop.fr



40, rue du Terraillet
73190 SAINT-BALDOPH
Tél. : 06 50 19 15 71
yann.benabdelkader@smb.chambagri.fr



Centre d'élevage de Poisy
845 Rte de l'École d'Agriculture
74330 POISY
Tél. : 06 89 64 34 46
contact@association-chevre-savoie.fr

CABRIOLE

la lettre d'info de la filière caprine des Savoie



Pédito

La commune de Faverges accueillera la 10^{ème} édition du PRINTEMPS DES CHEVRES, les samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai 2022.

Cette manifestation accueillera également la fête des 20 ans de l'AOP Chevroton et l'inauguration de la reconnaissance de la race Chèvre des Savoie.

Elle est organisée par la Filière Caprine des Savoie, qui regroupe le Syndicat Caprin des Savoie, l'association de Sauvegarde de la Chèvre des Savoie et le Syndicat du Chevroton qui a pour vocation d'accueillir les professionnels qui entourent le métier de chevrier et le grand public.

Le PRINTEMPS DES CHEVRES oriente la manifestation autour de cinq objectifs :

- Mettre en valeur les traditions spécifiques de montagne
- Afficher la modernité du métier de chevrier
- Ouvrir sur les races locales présentes sur les Savoie et en France
- Approcher le savoir-faire fromager
- Découvrir l'ensemble de la diversité des fromages à base de lait de chèvre et des produits issus de la viande caprine présents sur les Savoie.

Nous proposerons aux visiteurs des expositions, des démonstrations, des dégustations tout au long de la manifestation.

Cet évènement a pour vocation d'être le rendez-vous des producteurs mais également d'accueillir le grand public et les sensibiliser à notre métier. Il remporte un réel succès tant auprès des éleveurs que du grand public avec 7 000 visiteurs lors de la dernière édition.

Pour mener à bien cette manifestation qui est un moment fort pour la profession et la Filière Caprine des Savoie nous avons besoin de votre collaboration.

Nous comptons sur vous et vous remercions d'avance pour votre mobilisation.



Le Comité de pilotage
du Printemps des Chèvres



LE PRINTEMPS DES CHÈVRES 2022 : UN JOLI PROGRAMME !

10^e PRINTEMPS des chèvres
FAVERGES-SEYTHENEX
 Salle polyvalente et parc Berger 10h - 18h

Samedi 30 avril / **Dimanche 1^{er} mai 2022**

20 ans du Printemps des chèvres
 20 ans AOP chevrotin
 Reconnaissance de la race Chèvre de Savoie
Entrée gratuite pour toute la famille !

Info Office de tourisme des Sources du lac d'Anney : 04 50 44 60 24
 www.faverges-seythenex.fr / FavergesActu

ANIMATIONS PERMANENTES

SUR LES 2 JOURS

- Accrobranche (tyrolienne et pont de singe, encadrés par des guides de haute montagne)
- Promenade sur des ânes
- Démonstration « chiens de troupeaux »
- Fabrication de pain
- Démonstration de fabrication et traite des chèvres
- Dégustation de viande de cabri
- Atelier maquillage
- Espace jeux : jeux en bois et jeux de l'oie géant
- Stand « Animaux de la montagne »
- Des chèvres d'ici et d'ailleurs : présence continue de races de chèvres venues des différentes régions de France
- Animation musicale
- Stand « comportement vis-à-vis du Patou »
- Sculpture métallique

Samedi à 19H

dans la salle polyvalente

Projection du film

« Terres d'altitudes » (80')

Synopsis : un film d'Andréa ZANOL
 Une année de vie à travers tout l'arc alpin, du dégel à l'arrivée de l'hiver, à travers les yeux, les gestes et les réflexions de trois exploitants agricoles : Virginie, Marcel et Valentin.

INSCRIPTIONS

AU PLUS TARD LE 15 AVRIL 2022

Concours Caprin
ELEVEURS DES SAVOIE - Marie Wirth
 50 chemin de la Croix - 74600 SEYNOD
 ou ovin-caprin@eleveursdessavoie.fr
 06 67 01 33 57

Concours Fromages (Chèvre et Brebis)
SYNDICAT DU CHEVROTIN - Julien DUMONT
 28 rue Louis Haase, BP 55 - 74230 THÔNES
 ou contact@chevrotin-aop.fr
 06 83 39 87 52

Vente « stand fromages » et mobilisation
SYNDICAT CAPRIN DES SAVOIE - Cécile THEVENIN
 40 rue du Terraillet - 73190 SAINT BALDOPH
 ou cecile.thevenin@smb.chambagri.fr
 06 50 19 15 71

SAMEDI 30 AVRIL

- A partir de 10h00 Dépôt des œuvres pour le concours de dessins
- 10h00 Concours interdépartemental de chèvres
- 11h30 Inauguration du 10^{ème} Printemps des Chèvres
- 12h30 Repas à la salle polyvalente
- 15h30 Présentation des chèvres primées et remise des prix

DIMANCHE 1^{er} MAI

- 10h00 Concours interdépartemental de fromages de chèvre et de brebis
- 12h30 Repas à la salle polyvalente
- 15h00 Remise des prix du concours de fromages
- 16h00 Remise des prix du concours de dessins



RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNDICAT CAPRIN



L'Assemblée Générale du Syndicat Caprin s'est tenue le Vendredi 4 mars au siège social du Crédit Agricole à la Motte Servolex. Une quinzaine d'éleveurs étaient présents ainsi que les membres du bureau et les représentants de la MSA, de Groupama, du Conseil Savoie Mont Blanc et du Crédit Agricole. De nombreux points ont été abordés :



La tenue des comptes de résultats

La situation financière du Syndicat Caprin reste saine avec un résultat d'exercice de 3 159.62 €. La principale charge correspond aux honoraires de l'animation du Syndicat et des différents appuis techniques proposés aux éleveurs. Le principal produit reste aujourd'hui le montant des subventions. On peut noter cette année une perte importante de subvention du Conseil Savoie Mont Blanc d'environ 15 000 € suite aux changements du mode de calcul lors de cette année charnière. Malgré tout, une situation équivalente aux années précédentes devrait être retrouvée l'année prochaine.

Evolution de la cotisation

✓ Devant la part trop importante des subventions dans les revenus du Syndicat, une évolution progressive des cotisations doit se faire. **Le montant de l'adhésion reste de 65 € mais une participation supplémentaire sera demandée au GAEC, avec une majoration de 20 € par associé.**

✓ Il faut noter également qu'une dissociation des cotisations de l'ANPLF sera pratiquée cette année. Pour information, habituellement, c'est le Syndicat Caprin qui reverse pour tous ses éleveurs le montant de l'adhésion à l'ANPLF. Aujourd'hui, ce sera à l'initiative de chaque éleveur d'adhérer ou non à l'ANPLF (ou à la FNEC). Le montant de cette cotisation s'élève à 50 €.

✓ Ainsi, dans une exploitation d'une personne, vous verserez au syndicat soit un chèque de 65 € soit un chèque de 115 € si vous souhaitez adhérer à l'ANPLF et nous reverserons 50 € à l'ANPLF en précisant vos coordonnées.

✓ Des informations sur ces deux organismes sont facilement accessibles sur internet. Nous encourageons nos adhérents à bien saisir l'importance de ces deux organismes et en particulier de l'ANPLF qui défend les intérêts des producteurs fermiers tels que nous au niveau national.

Quelques chiffres sur la population des chevriers/chevrières dans les Savoie

Plus de 14 000 chèvres sont présentes sur nos deux départements

dans 180 élevages environ. On observe une réelle dynamique des adhésions au Syndicat Caprin, avec une augmentation toutes les années pour atteindre 132 adhérents aujourd'hui. Il faut noter que 43 % des chevriers sont des chevrières.

Travail du Syndicat

✓ Comme les années passées, le Syndicat Caprin travaille avec le Conseil Savoie Mont Blanc pour maintenir l'aide aux petits investissements qui s'élève à 30% du cout HT de l'investissement. Notre animateur centralise les demandes d'aide et les transmet au service d'instruction du Conseil Savoie Mont Blanc.

✓ Cette année, plus de 53 000 € de subvention ont été alloués aux éleveurs caprins savoyards grâce à ce dispositif soutenu par notre filière.

✓ Plusieurs dossiers « coups durs » sont survenus en 2021. Ce sont ainsi 6 élevages qui ont pu bénéficier d'une aide supplémentaire à celle du GDS (Groupement de Défense Sanitaire) versé directement par le Syndicat Caprin.

✓ Le pack d'accompagnement technique (CAPE Caprin) est lui aussi en plein essor avec 11 nouvelles inscriptions en 2021 pour aider nos jeunes installés en leur proposant une aide technique à moindre coût.

✓ Un point sur la prédation : le Syndicat reste mobilisé sur ces questions. Une présentation de l'évolution de la population de loup a été faite lors de l'AG. L'inquiétude est croissante sur ce sujet, en particulier en Haute-Savoie, avec la multiplication des meutes.

✓ Une présentation de la mise en place de l'atelier d'engraissement collectif de cabris à Contamines sur Arve a été faite pour expliquer le rôle du Syndicat sur ce sujet particulièrement préoccupant en ce moment. **L'atelier d'engraissement collectif est donc opérationnel et ouvrira ses portes dès le mois de mars.**

Présentation GDS et EDS

Nos deux partenaires techniques répondent toujours présents à nos besoins sur les deux départements grâce à 3 techniciens et 5 peseurs pour l'activité **contrôle laitier**. 69 élevages sont adhérents au **contrôle laitier**. Un calendrier de formation a été présenté abordant plusieurs thèmes comme les pathologies en élevage caprin, maintenir le niveau de production des lactations longues ou la mise à jour du GBPH (Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène).

Pour finir, après le repas, l'entreprise des Salaisons du cayon à qui plusieurs éleveurs font appel pour la confection des terrines, nous a ouvert ses portes. La visite s'est déroulée au sein de leur atelier de production avec des explications sur les différents procédés de fabrication de terrines et de saucissons.

